

ASS AEP BON ACCUEIL

455 Boulevard Jules Michelet

83000 TOULON

SIRET 78316707500010

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 300	2 156	4 144	5 404
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	42 979	42 181	798	1 634
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains (y compris agençts et aménagts terrains)	111 692	110 322	1 370	2 057
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui	3 535 866	2 589 124	946 743	768 252
	Installations techniques, matériel et outillage	913 589	504 671	408 917	431 552
	Autres immobilisations corporelles	1 216 327	1 061 581	154 746	248 398
	Immobilisations en cours	200 396		200 396	325 087
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	6 027 148	4 310 035	1 717 113	1 782 385
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 500		4 500	
	CREANCES (3)				
	Usagers (familles, élèves)	19 441	5 191	14 249	7 991
	Personnel et organismes sociaux	2 595		2 595	2 350
	Etat et autres collectivités publiques	170 289		170 289	55 000
	Autres créances	43 689		43 689	23 607
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	83 627		83 627	114 000	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	92 995		92 995	90 820	
	TOTAL (II)	417 136	5 191	411 945	293 767
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	6 444 284	4 315 226	2 129 058	2 076 152

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

		31/08/2023	31/08/2022
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	- Valeur du patrimoine intégré		
	- Fonds statutaires		
	- Apports sans droit de reprise		
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	498 500	603 937
	Dont <i>Réserves statutaires</i>		
	<i>Réserves pour investissements</i>		
	<i>Réserves de trésorerie</i>		
	<i>Autres réserves</i>	498 500	603 937
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(76 028)	(105 437)
TOTAL DES FONDS PROPRES	422 472	498 500	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports avec droit de reprise			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	241 750	147 114	
Dont <i>Subventions d'équipement</i>	308 737	230 017	
<i>Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement</i>			
<i>Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires</i>			
<i>Autres subventions d'investissement</i>	(66 987)	(82 903)	
Droits des propriétaires			
TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	241 750	147 114	
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS (I)	664 223	645 614	
PROVISIONS	Provisions pour risques	157 958	127 162
	Provisions pour pensions et obligations similaires		
	Provisions pour gros entretien		
	Autres provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)	157 958	127 162	
Fonds dédiés	TOTAL DES FONDS DEDES (III)		
DETTES (I)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	582 103	707 318
	Avances et acomptes reçus des usagers	510	360
	Dettes fournisseurs	322 884	323 489
	Dettes fiscales et sociales	95 712	72 282
	Dettes sur immobilisations		
	Autres dettes	286 937	199 726
	Produits constatés d'avance	18 556	
TOTAL DES DETTES (IV)	1 306 877	1 303 375	
	Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 129 058	2 076 152	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(76 027,72)	(105 436,77)
	(1) Dont à moins d'un an	867 405	720 913
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Participation des familles	2 208 048	1 995 473
	Participation de l'Etat et des collectivités publiques	1 013 980	1 035 878
	Ventes de produits et marchandises, travaux, études	64 906	57 962
	Produits des activités annexes	445 880	306 502
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	171 341	171 576
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	15 538	6 007
	Autres produits de gestion courante	72 683	75 168
	Total des produits d'exploitation	3 992 376	3 648 565
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	58 631	53 052
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	972 071	790 846
	Autres charges externes	1 058 892	962 904
	Impôts, taxes et versements assimilés	127 087	107 676
	Salaires et traitements	1 288 287	1 198 295
	Charges sociales	454 778	423 781
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations	341 520	356 807
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant	5 191	2 607
	Dotations aux provisions	37 266	23 310
	Autres charges de gestion courante	15 912	21 027
	Total des charges d'exploitation	4 359 636	3 940 304
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(367 260)	(291 739)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

		31/08/2023	31/08/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(367 260)	(291 739)
Opéra. comm.	Remboursement des frais sur opérations faites en commun Quote-part des frais sur opérations faites en commun	262 066	149 675
PRODUITS FINANCIERS	De participations De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 818	8 006
Total des produits financiers		8 818	8 006
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 949	5 529
Total des charges financières		5 949	5 529
RESULTAT FINANCIER		2 869	2 477
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(102 325)	(139 588)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	12 821 14 464	19 502 17 502
Total des produits exceptionnels		27 285	37 004
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	987	2 853
Total des charges exceptionnelles		987	2 853
RESULTAT EXCEPTIONNEL		26 297	34 151
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		4 290 545	3 843 250
TOTAL DES CHARGES		4 366 573	3 948 687
EXCEDENT ou DEFICIT		(76 028)	(105 437)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Contributions reçues Bénévolat Prestations en nature Dons en nature Emplois des contributions reçues Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'association : AEP BON ACCUEIL

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 2 129 058 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 4 290 545 euros et un total charges de 4 366 573 euros, dégageant ainsi un résultat de -76 028 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.
- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires)..

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Terrains et aménagements : 50 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

ANNEXE - Elément 1

Faits caractéristiques

Etat exprimé en euros

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'AEP BON ACCUEIL a établi une facturation complémentaire liée au Covid sur l'exercice 2022/2023 pour un montant de 100 388 €

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

Engagements financiers

Les engagements reçus sont :

- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 21 639 €
- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 77 745 €
- Caution solidaire de LA NAVARRE : 313 000 €

Les engagements donnés sont :

- Location financière : au 31/08/2023, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 85 606.02 € TTC au titre de la location financière des 10 copieurs.
La fin de cette location financière est le 01/04/2028.
- Location financière : au 31/08/2023, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 12 802.80 € TTC au titre de la location financière des 4 routeurs.
La fin de cette location financière est le 09/07/2027.

Engagements en matières de pensions et retraites :

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode de calcul est la suivante :

- Principe :
Calcul individuel par salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Salaire brut chargé au 31 août 2023 servant de base de calcul.

Calcul de la prime globale en fonction de l'ancienneté :

- < 5 ans 1/2 mois
- >= 5 ans et < 10 ans 1 mois
- >= 10 ans et < 15 ans 1.5 mois
- >= 15 ans et < 20 ans 2 mois
- >= 20 ans et < 25 ans 2.5 mois
- >= 25 ans et < 30 ans 3 mois
- >= 30 ans et < 35 ans 3.5 mois
- >= 35 ans 4 mois

La provision globale est de 157 958 € et se décompose de la façon suivante :

- < 1 an : 20 890 €
- Entre 1 an et 5 ans : 35 345 €
- > 5 ans : 101 723 €

La dotation de l'exercice est de 37 266 € et la reprise de provision est de 6 470 €.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	41 764		7 515			49 279
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 764		7 515			49 279
CORPORELLES						
Terrains	111 692					111 692
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui	33 318		164 467			197 785
instal. agencet aménagement	3 174 285		163 796			3 338 081
Instal technique, matériel outillage industriels	863 007		50 581			913 589
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	12 924					12 924
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 188 824		14 580			1 203 403
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	325 087		210 048		334 739	200 396
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 709 136		603 472		334 739	5 977 869
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	5 750 900		610 988		334 739	6 027 148

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	34 726	9 611		44 337
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 726	9 611		44 337
CORPORELLES	Terrains	109 634	688		110 322
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	33 318	5 454		38 772
	instal. agencement aménagement	2 406 033	144 319		2 550 352
	Instal technique, matériel outillage industriels	431 455	73 216		504 671
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	317 307	27 444		344 751
	Matériel de bureau, mobilier	363 161	45 372		408 533
	Emballages récupérables et divers	272 882	35 416		308 297
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 933 789	331 909		4 265 698	
TOTAL	3 968 515	341 520		4 310 035	

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2023
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	127 162	37 266	6 470	157 958	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		127 162	37 266	6 470	157 958
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes usagers (familles, élèves)	2 607	5 191	2 607	5 191
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		2 607	5 191	2 607	5 191
TOTAL GENERAL		129 769	42 457	9 077	163 150
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		42 457	9 077	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds propres				
- Valeur du patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires				
Réserves pour investissements				
Réserves de trésorerie				
Autres réserves	603 937		105 437	498 500
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(105 437)	105 437	76 028	(76 028)
Autres fonds associatifs				
- Apports avec droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'équipement	230 017	109 100	30 380	308 737
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amort.				
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
Autres subventions d'investissement	(82 903)	30 380	14 464	(66 987)
Droits des propriétaires				
TOTAL	645 614	244 917	226 308	664 223

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Suivi des subventions d'investissement (Loi falloux)

Date	Désignation	Valeur	Taux	Cumul	Dotation	Cumul	VNC
01/09/2012	LOI FALLOUX 2011	30 380	10%	30 380		30 380	
01/09/2017	LOI FALLOUX 2016	2 637	10%	1 320	264	1 584	1 053
01/09/2017	LOI FALLOUX 2017	16 800	10%	8 400	1 680	10 080	6 720
01/09/2018	LOI FALLOUX 2018	33 200	10%	16 600	3 320	19 920	13 280
01/09/2019	LOI FALLOUX 2019	39 000	10%	15 600	3 900	19 500	19 500
01/09/2021	LOI FALLOUX 2021	53 000	10%	10 600	5 300	15 900	37 100
01/09/2022	LOI FALLOUX 2022	55 000	10%				55 000
01/09/2023	LOI FALLOUX 2023	109 100	10%				109 100
	Compte 131300	308 737		52 520	14 464	66 984	241 753

Les subventions falloux de 2022 et 2023 n'ont pas générés de dotations car les investissements n'ont pas encore été réalisés.

Produit à recevoir

Nous avons constaté sur l'exercice 2022/2023, un produit à recevoir relatif au RFA du cèdre d'un montant de 22 K€.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Créances usagers (familles, élèves)	19 441	19 441	
	Personnel et organismes sociaux	2 595	2 595	
	Etat et autres collectivités publiques	170 289	170 289	
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			
	Autres créances	43 689	43 689	
	Charges constatées d'avances	92 995	92 995	
	TOTAL DES CREANCES		329 009	329 009
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				

		31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans	
DETTES	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine					
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	582 103	143 141	343 826	95 136	
	Emprunts et dettes financières divers					
	Familles ou élèves avances reçues	1 661	1 661			
	Dettes fournisseurs	322 884	322 884			
	Dettes sociales	64 818	64 818			
	Etat et autres collectivités publiques	30 893	30 893			
	Dettes sur immobilisations					
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	279 120	279 120			
	Autres dettes	6 156	6 156			
	Produits constatés d'avance	18 556	18 556			
	TOTAL DES DETTES		1 306 367	867 405	343 826	95 136
	Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		125 215				
Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés		279 120				

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			92 995
Divers		92 995	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			92 995

--

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2023

Total des produits exceptionnels		27 285
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 821
<i>LIBERALITES RECUES</i>	12 774	
<i>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	46	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		14 464
<i>QUOTE-PART REPRISE SUBVT°</i>	14 464	
Total des charges exceptionnelles		987
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		987
<i>AMENDES</i>	45	
<i>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	942	
Résultat exceptionnel		26 297

Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021
Nombre de mois de la période	12	12	12
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E)	(55 592)	30 837	(113 707)
+ Transferts de charges (d'exploitation)	6 461	3 285	4 267
+ Autres produits (d'exploitation)	72 683	75 168	82 308
- Autres charges (d'exploitation)	15 912	21 027	22 321
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	262 066	149 675	153 106
+ Produits financiers	8 818	8 006	873
- Charges financières	5 949	5 529	3 890
+ Produits exceptionnels	12 821	19 502	13 517
- Charges exceptionnelles	987	2 853	
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	284 409	257 063	114 153

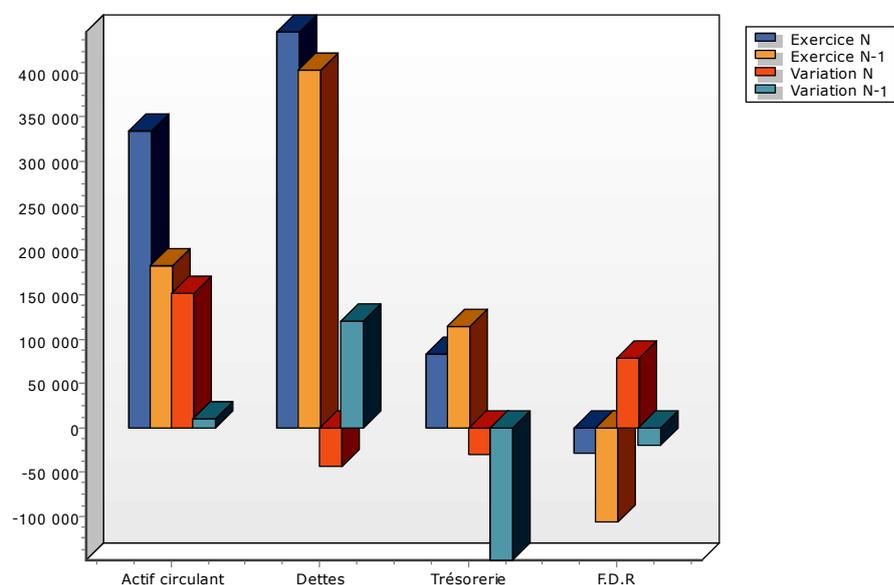
Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs brutes

		31/08/2023			31/08/2022
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Familles ou élèves	10 598	19 441	8 843	626
	Autres créances	171 777	314 068	142 291	9 343
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	182 374	333 509	151 134	9 970
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	323 489	322 884	605	93 698
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	79 356	122 595	(43 239)	26 319
	TOTAL DETTES A COURT TERME	402 845	445 479	(42 634)	120 017
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(220 470)	(111 970)	108 500	129 986
TRESORERIE	Disponible	114 000	83 627	(30 372)	(148 818)
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	114 000	83 627	(30 372)	(148 818)
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(106 471)	(28 343)	78 128	(18 831)

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



**ASSOCIATION
A.E.P. BON ACCUEIL**

**455, Boulevard Jules MICHELET
83000 TOULON**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Période du 1/09/2022 au 31/08/2023



Frédéric DE ANGELIS
Commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Expert comptable diplômé
Licencié ès Sciences Economiques
Diplômé d'Etudes Supérieures en Management
de l'Université de Toulon et du Var

F.D.A.
S.A.R.L. au capital de 2 000 €
Société de commissaires aux comptes
inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en -Provence



ASSOCIATION AEP BON ACCUEIL

455, boulevard Jules Michelet

BP 1414

83056 TOULON CEDEX

SIREN : 783 167 075

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE DU 1/09/2022 AU 31/08/2023

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « AEP BON ACCUEIL » relatifs à l'exercice clos le 31/08/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « AEP BON ACCUEIL » à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2022 à la date d'émission de notre rapport.

 1

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Conformément au paragraphe « Principes et conventions générales » de l'annexe comptable, les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément au paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice », une facturation complémentaire liée au Covid a été établie pour un montant de 100 388 €. Nos travaux ont consisté à apprécier la validité des informations fournies aux regard des documents qui les sous-tendent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association « AEP BON ACCUEIL » à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Toulon, le 15 novembre 2023

Pour la SARL FDA
Frédéric DE ANGELIS
Commissaire aux comptes



ASS AEP BON ACCUEIL

455 Boulevard Jules Michelet

83000 TOULON

SIRET 78316707500010

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 300	2 156	4 144	5 404
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	42 979	42 181	798	1 634
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains (y compris agencés et aménagés terrains)	111 692	110 322	1 370	2 057
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui	3 535 866	2 589 124	946 743	768 252
	Installations techniques, matériel et outillage	913 589	504 671	408 917	431 552
	Autres immobilisations corporelles	1 216 327	1 061 581	154 746	248 398
	Immobilisations en cours	200 396		200 396	325 087
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	6 027 148	4 310 035	1 717 113	1 782 385
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 500		4 500	
	CREANCES (3)				
	Usagers (familles, élèves)	19 441	5 191	14 249	7 991
	Personnel et organismes sociaux	2 595		2 595	2 350
	Etat et autres collectivités publiques	170 289		170 289	55 000
	Autres créances	43 689		43 689	23 607
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	83 627		83 627	114 000	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	92 995		92 995	90 820	
	TOTAL (II)	417 136	5 191	411 945	293 767
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	6 444 284	4 315 226	2 129 058	2 076 152



- (1) dont droit au bail
 (2) dont à moins d'un an
 (3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/08/2023	31/08/2022
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	- Valeur du patrimoine intégré		
	- Fonds statutaires		
	- Apports sans droit de reprise		
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	498 500	603 937
	Dont Réserves statutaires		
	Réserves pour investissements		
	Réserves de trésorerie		
	Autres réserves	498 500	603 937
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(76 028)	(105 437)
	TOTAL DES FONDS PROPRES	422 472	498 500
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports avec droit de reprise			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	241 750	147 114	
Dont Subventions d'équipement	308 737	230 017	
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement			
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires			
Autres subventions d'investissement	(66 987)	(82 903)	
Droits des propriétaires			
	TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	241 750	147 114
	TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS (I)	664 223	645 614
PROVISIONS	Provisions pour risques	157 958	127 162
	Provisions pour pensions et obligations similaires		
	Provisions pour gros entretien		
	Autres provisions pour charges		
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	157 958	127 162
Fonds déduits	TOTAL DES FONDS DEUES (III)		
DETTES (I)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	582 103	707 318
	Avances et acomptes reçus des usagers	510	360
	Dettes fournisseurs	322 884	323 489
	Dettes fiscales et sociales	95 712	72 282
	Dettes sur immobilisations		
	Autres dettes	286 937	199 726
	Produits constatés d'avance	18 556	
	TOTAL DES DETTES (IV)	1 306 877	1 303 375
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL PASSIF (I à V)	2 129 058	2 076 152
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(76 027,72)	(105 436,77)
	(1) Dont à moins d'un an	867 405	720 913
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Participation des familles	2 208 048	1 995 473
	Participation de l'Etat et des collectivités publiques	1 013 980	1 035 878
	Ventes de produits et marchandises, travaux, études	64 906	57 962
	Produits des activités annexes	445 880	306 502
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	171 341	171 576
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	15 538	6 007
	Autres produits de gestion courante	72 683	75 168
Total des produits d'exploitation		3 992 376	3 648 565
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	58 631	53 052
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	972 071	790 846
	Autres charges externes	1 058 892	962 904
	Impôts, taxes et versements assimilés	127 087	107 676
	Salaires et traitements	1 288 287	1 198 295
	Charges sociales	454 778	423 781
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations	341 520	356 807
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant	5 191	2 607
	Dotations aux provisions	37 266	23 310
	Autres charges de gestion courante	15 912	21 027
	Total des charges d'exploitation		4 359 636
RESULTAT D'EXPLOITATION		(367 260)	(291 739)



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

		31/08/2023	31/08/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(367 260)	(291 739)
Opéra. comm.	Remboursement des frais sur opérations faites en commun Quote-part des frais sur opérations faites en commun	262 066	149 675
PRODUITS FINANCIERS	De participations De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 818	8 006
Total des produits financiers		8 818	8 006
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 949	5 529
Total des charges financières		5 949	5 529
RESULTAT FINANCIER		2 869	2 477
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(102 325)	(139 588)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	12 821 14 464	19 502 17 502
Total des produits exceptionnels		27 285	37 004
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	987	2 853
Total des charges exceptionnelles		987	2 853
RESULTAT EXCEPTIONNEL		26 297	34 151
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		4 290 545	3 843 250
TOTAL DES CHARGES		4 366 573	3 948 687
EXCEDENT ou DEFICIT		(76 028)	(105 437)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Contributions reçues Bénévolat Prestations en nature Dons en nature Emplois des contributions reçues Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'association : AEP BON ACCUEIL

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 2 129 058 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 4 290 545 euros et un total charges de 4 366 573 euros, dégageant ainsi un résultat de -76 028 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.
- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires)..

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Terrains et aménagements : 50 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans



Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



ANNEXE - Elément 1

Faits caractéristiques

Etat exprimé en euros

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'AEP BON ACCUEIL a établi une facturation complémentaire liée au Covid sur l'exercice 2022/2023 pour un montant de 100 388 €



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

Engagements financiers

Les engagements reçus sont :

- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 21 639 €
- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 77 745 €
- Caution solidaire de LA NAVARRE : 313 000 €

Les engagements donnés sont :

- Location financière : au 31/08/2023, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 85 606.02 € TTC au titre de la location financière des 10 copieurs.
La fin de cette location financière est le 01/04/2028.
- Location financière : au 31/08/2023, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 12 802.80 € TTC au titre de la location financière des 4 routeurs.
La fin de cette location financière est le 09/07/2027.

Engagements en matières de pensions et retraites :

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode de calcul est la suivante :

- Principe :
Calcul individuel par salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Salaire brut chargé au 31 août 2023 servant de base de calcul.

Calcul de la prime globale en fonction de l'ancienneté :

- < 5 ans 1/2 mois
- >= 5 ans et < 10 ans 1 mois
- >= 10 ans et < 15 ans 1.5 mois
- >= 15 ans et < 20 ans 2 mois
- >= 20 ans et < 25 ans 2.5 mois
- >= 25 ans et < 30 ans 3 mois
- >= 30 ans et < 35 ans 3.5 mois
- >= 35 ans 4 mois

La provision globale est de 157 958 € et se décompose de la façon suivante :

- < 1 an : 20 890 €
- Entre 1 an et 5 ans : 35 345 €
- > 5 ans : 101 723 €

La dotation de l'exercice est de 37 266 € et la reprise de provision est de 6 470 €.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	41 764		7 515			49 279
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 764		7 515			49 279
CORPORELLES						
Terrains	111 692					111 692
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui	33 318		164 467			197 785
instal. agencet aménagement	3 174 285		163 796			3 338 081
Instal technique, matériel outillage industriels	863 007		50 581			913 589
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	12 924					12 924
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 188 824		14 580			1 203 403
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	325 087		210 048		334 739	200 396
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 709 136		603 472		334 739	5 977 869
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	5 750 900		610 988		334 739	6 027 148



Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	34 726	9 611		44 337
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 726	9 611		44 337
CORPORELLES				
Terrains	109 634	688		110 322
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	33 318	5 454		38 772
instal. agencement aménagement	2 406 033	144 319		2 550 352
Instal technique, matériel outillage industriels	431 455	73 216		504 671
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	317 307	27 444		344 751
Matériel de bureau, mobilier	363 161	45 372		408 533
Emballages récupérables et divers	272 882	35 416		308 297
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 933 789	331 909		4 265 698
TOTAL	3 968 515	341 520		4 310 035



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2023
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	127 162	37 266	6 470	157 958	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	127 162	37 266	6 470	157 958	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes usagers (familles, élèves)	2 607	5 191	2 607	5 191
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 607	5 191	2 607	5 191	
TOTAL GENERAL		129 769	42 457	9 077	163 150
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		42 457	9 077	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds propres				
- Valeur du patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires				
Réserves pour investissements				
Réserves de trésorerie				
Autres réserves	603 937		105 437	498 500
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(105 437)	105 437	76 028	(76 028)
Autres fonds associatifs				
- Apports avec droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'équipement	230 017	109 100	30 380	308 737
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amort.				
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
Autres subventions d'investissement	(82 903)	30 380	14 464	(66 987)
Droits des propriétaires				
TOTAL	645 614	244 917	226 308	664 223



Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Suivi des subventions d'investissement (Loi falloux)

Date	Désignation	Valeur	Taux	Cumul	Dotation	Cumul	VNC
01/09/2012	LOI FALLOUX 2011	30 380	10%	30 380		30 380	
01/09/2017	LOI FALLOUX 2016	2 637	10%	1 320	264	1 584	1 053
01/09/2017	LOI FALLOUX 2017	16 800	10%	8 400	1 680	10 080	6 720
01/09/2018	LOI FALLOUX 2018	33 200	10%	16 600	3 320	19 920	13 280
01/09/2019	LOI FALLOUX 2019	39 000	10%	15 600	3 900	19 500	19 500
01/09/2021	LOI FALLOUX 2021	53 000	10%	10 600	5 300	15 900	37 100
01/09/2022	LOI FALLOUX 2022	55 000	10%				55 000
01/09/2023	LOI FALLOUX 2023	109 100	10%				109 100
	Compte 131300	308 737		52 520	14 464	66 984	241 753

Les subventions falloux de 2022 et 2023 n'ont pas générés de dotations car les investissements n'ont pas encore été réalisés.

Produit à recevoir

Nous avons constaté sur l'exercice 2022/2023, un produit à recevoir relatif au RFA du cèdre d'un montant de 22 K€.



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Créances usagers (familles, élèves)	19 441	19 441	
	Personnel et organismes sociaux	2 595	2 595	
	Etat et autres collectivités publiques	170 289	170 289	
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			
	Autres créances	43 689	43 689	
	Charges constatées d'avances	92 995	92 995	
TOTAL DES CREANCES		329 009	329 009	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				



		31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	582 103	143 141	343 826	95 136
	Emprunts et dettes financières divers				
	Familles ou élèves avances reçues	1 661	1 661		
	Dettes fournisseurs	322 884	322 884		
	Dettes sociales	64 818	64 818		
	Etat et autres collectivités publiques	30 893	30 893		
	Dettes sur immobilisations				
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	279 120	279 120		
	Autres dettes	6 156	6 156		
	Produits constatés d'avance	18 556	18 556		
	TOTAL DES DETTES		1 306 367	867 405	343 826
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		125 215			
Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés		279 120			

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			92 995
Divers		92 995	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			92 995



Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2023

Total des produits exceptionnels		27 285
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 821
<i>LIBERALITES RECUES</i>	12 774	
<i>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	46	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		14 464
<i>QUOTE-PART REPRISE SUBVT°</i>	14 464	
Total des charges exceptionnelles		987
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		987
<i>AMENDES</i>	45	
<i>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	942	
Résultat exceptionnel		26 297



Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021
Nombre de mois de la période	12	12	12
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	(55 592)	30 837	(113 707)
+ Transferts de charges (d'exploitation)	6 461	3 285	4 267
+ Autres produits (d'exploitation)	72 683	75 168	82 308
- Autres charges (d'exploitation)	15 912	21 027	22 321
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	262 066	149 675	153 106
+ Produits financiers	8 818	8 006	873
- Charges financières	5 949	5 529	3 890
+ Produits exceptionnels	12 821	19 502	13 517
- Charges exceptionnelles	987	2 853	
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	284 409	257 063	114 153



Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs brutes

		31/08/2023			31/08/2022
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Familles ou élèves	10 598	19 441	8 843	626
	Autres créances	171 777	314 068	142 291	9 343
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	182 374	333 509	151 134	9 970
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	323 489	322 884	605	93 698
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	79 356	122 595	(43 239)	26 319
	TOTAL DETTES A COURT TERME	402 845	445 479	(42 634)	120 017
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(220 470)	(111 970)	108 500	129 986
TRESORERIE	Disponible	114 000	83 627	(30 372)	(148 818)
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	114 000	83 627	(30 372)	(148 818)
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(106 471)	(28 343)	78 128	(18 831)

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif

